

NORTHWEST TERRITORIES
HUMAN RIGHTS
COMMISSION



Annual Report

2017 – 2018



We envision a Territory that is
diverse, fair, safe
and **inclusive**, where
everyone is **equal**.

To receive this information in another language or format, please call 1-888-669-5575
Pour obtenir cette information dans une autre langue ou format, veuillez composer le 1-888-669-5575.



Table of Contents

Letter from the Chair	4	Looking Forward	19
Introduction	5	Financial Report	20
Commission Members	5	Statement of General Operations	20
Director's Office	6	Statement of Cash Flows	22
Adjudication Panel	6		
Community Outreach	7		
Trade Shows	7		
Information Sessions	7		
Community Events	8		
Stories for Peace	10		
International Human Rights Day	10		
Publications	11		
Facebook	11		
Compliance	13		
Inquiries	13		
Complaints	13		
Areas and Grounds	14		
Adjudication	15		
Decisions	16		
Adjudications	16		



Letter from the Chair

The Commission acknowledges that it works in the traditional territories of the Dene, Inuvialuit, and Métis peoples, and we recognize our obligations under Treaty 8 and Treaty 11.

The Commission is just one part of the broader NWT community that is committed to human rights and social justice. In order to get a better understanding of what is happening in the Territory, the Commission met with a number of individuals and community groups involved in social justice work this past year and we will continue to build those relationships to foster a culture of inclusion in the Territory.

This year the Commission spent a significant amount of time working to implement a more restorative human rights system. In February, the Commission sponsored Bruce Schenk, the Director of the International Institute for Restorative Training (Canada), to address plenary sessions and provide workshops on restorative practices at the NWTTA's 2018 NWT Educators' Conference. Before the NWTTA conference, Commission members, the Director, adjudicators, human rights staff and members from a number of community organizations participated in a two-

day training session to learn more about using restorative practices. Members of the Adjudication Panel were also able to take part in an additional one-day session that focused on their work.

The aim of a restorative practice is to develop community and to manage conflict and tension by repairing harm and building relationships. A restorative approach can be used in both informal interactions as well as in formal processes. It is an approach that focuses on working with people and assisting them to address their human rights conflicts with each other. The Commission believes that a move to a more restorative approach in all of our work, including our complaint process and how we engage the community, is key to creating and maintaining a culture that values and promotes equality.

We are beginning to see the positive results in the shift to a restorative process, particularly in the Director's office. As a more restorative approach in the early complaint process is implemented, more people are choosing to sit down together to try to work out their human rights issues. This year almost half of the complaint files closed by the Director were resolved by the parties through alternate dispute resolution.

The Commission is encouraged by these early results and looks forward to continuing to build our relationships with people, communities, and organizations in the Northwest Territories. We will continue to work with Northerners to build a culture of equality across the Northwest Territories.

Charles Dent

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Dent'.

Chair

NWT Human Rights Commission

Introduction

The NWT Human Rights Commission is an agency that works to promote equality human rights and protect individuals and groups from discrimination under the NWT *Human Rights Act*.

The Commission is separate from the GNWT and is part of the human rights system set up under the *Act*. This includes members of the Commission, the Director, Adjudication Panel members, and the staff of the Director and the Adjudication Panel.

The Commission spent a significant amount of time working to implement the changes recommended in the comprehensive review of the human rights system that took place in 2015. We are pleased with the initial results of the changes that have been made in the early complaint process by the Director and her staff and we look forward to further positive change in the system as we continue to implement a restorative approach to our work. Statistics demonstrate that the early dispute resolution process is working well to resolve issues before they get to hearing: nearly half of all complaints closed by the Director have been settled in an early stage of the complaint process.

Commission Members

Commission members are members of the public appointed by, and responsible to, the Legislative Assembly. They work to prevent discrimination by promoting a culture of equality through education, research, and advocacy. This year the Commission welcomed Gail Cyr as its newest member.



Commission members from L-R: Charles Dent, Gerri Sharpe, Marion Berls, Yacub Adam. Missing, Gail Cyr

Commission Members serving in 2017-2018:

- Charles Dent – Chair
- Yacub Adam – Vice-Chair
- Marion Berls – Member
- Gerri Sharpe – Member
- Gail Cyr – Member





Director's Office L-R: Linda Noseworthy, Marcus Jackson, Deborah McLeod, Raegan Mager, Cait Ross and Janet Grinsted.

Director's Office

The Director of Human Rights is appointed by the Legislative Assembly. The Director is responsible for the administration of the complaint process. The Deputy Director and Human Rights Officers work closely with the public during the complaint process. The Director and staff also deliver education workshops and promote human rights in communities throughout the NWT. This year Human Rights Officer Emily Lodge returned to school to pursue a Master's degree and Cait Ross joined the Director's staff.

Director and Commission staff:

- Deborah McLeod – Director
- Janet Grinsted – Deputy Director
- Linda Noseworthy – Administrative Officer
- Marcus Jackson – Human Rights Officer
- Raegan Mager – Human Rights Officer
- Cait Ross – Human Rights Officer



Adjudication Panel L-R: Colin Baile, Adrian Wright and Sheldon Toner. Missing: Emerald Murphy and Paul Parker.

Adjudication Panel

The Adjudication Panel hears complaints referred to them by the Director and any appeals of the Director's decisions to dismiss complaints. Members are appointed to the Adjudication Panel by the Legislative Assembly. In 2017-2018, Emerald Murphy and Paul Parker were appointed to the Panel and Adjudicator Kerry Penney left the Panel.

Adjudication Panel members serving in 2017-2018:

- Sheldon Toner – Chair
- Adrian Wright – Adjudicator
- Colin Baile – Adjudicator
- Emerald Murphy – Adjudicator
- Paul Parker – Adjudicator

Community Outreach

The Commission was very busy this year. We continued to build and strengthen our relationships with other organizations and groups across the Territory. We supported a number of groups with similar interests in social justice through partnerships, presentations, and donations of resource materials.

Trade Shows

Commission members attend trade show events each spring. This year, Commission members had a booth at the Fort Smith tradeshow on April 30, 2017 and one at the Yellowknife tradeshow on May 13-14, 2017.



Commission Chair Charles Dent (right) and Vice Chair Yacub Adam attend the Yellowknife Trade Show.

The NWT *Human Rights Act* was implemented in 2004. At the time, it was the most progressive in Canada.

Information Sessions

Members of the human rights system offer free workshops tailored to employers, businesses, and community groups who request information about their rights and responsibilities under the NWT *Human Rights Act*. This year the Commission made a number of presentations including:

- Director Deborah McLeod and Adjudication Panel Chair Sheldon Toner presented to the Canadian Bar Association's Pro Bono Law Section on April 25, 2017. The title of the presentation was "The Duty to Accommodate in Human Rights Law."
- Director Deborah McLeod and Deputy Director Janet Grinsted provided a workshop to the superintendents and regional inclusive school coordinators on human rights principles and the duty to accommodate on April 26, 2017.
- Deputy Director Janet Grinsted and Human Rights Officer Marcus Jackson gave a presentation to 70 students in grade 5-7 at a Yellowknife Catholic School retreat on June 23, 2017. They explained equality human rights and demonstrated the principle of equity with the "Band-Aid Game". Each volunteer was given an injury ranging from a scraped knee to a broken neck. When they arrived at the "doctor's office" each patient was given a Band-Aid. The kids quickly realized that treating people equally did not necessarily mean that treatment was fair. The Commission donated a collection of books with human rights themes for the Weledeh School library.
- On January 9, 2018 Deputy Director Janet Grinsted gave a presentation at the Yellowknife branch of the Canadian Hard of Hearing Association AGM. Janet discussed the importance of hearing accessibility and the efforts the Commission had made in its

recent renovations to ensure its offices were accessible for people with hearing issues.

- On January 24, 2018 Director Deborah McLeod and Deputy Director Janet Grinsted made two presentations at the Human Resources Management for Indigenous and Northern Organizations conference held in Yellowknife. The presentations were titled “Human Rights in the Indigenous Workplace” and “Managing Accommodation and Addiction in the Workplace.”
- On February 27, 2018 Deputy Director Janet Grinsted and Human Rights Officer Raegan Mager gave a presentation to Yellowknife Education District No. 1 administrators focused on accommodation and undue hardship in an education setting.

Community Events

Disability Awareness Week

Commission Chair Charles Dent presented the Community Champion Award on behalf of the NWT Disabilities Council at their annual Minister’s Tea marking Disability Awareness Week. The Tea was held at the Legislative Assembly on June 16, 2017.

National Indigenous People’s Day

On National Indigenous People’s Day, the Commission hosted an information booth where Commission Member Gerri Sharpe made and served bannock. Commission Chair Charles Dent and Vice Chair Yacub Adam were present to serve the bannock, talk to people, and encourage them to pick up materials. Pocket Guides, SOS Safety Magazines, and copies of the Truth and Reconciliation Commission’s Calls to Action were available.



Commission member Gerri Sharpe bakes up some bannock at Canada Day celebrations.

Canada Day

On Canada Day the Commission set up their booth to the left of the main stage in Somba K’e Park in Yellowknife to celebrate Canada 150. Commission Member Gerri Sharpe made extremely popular bannock and Commission Chair Charles Dent and Vice Chair Yacub Adam took turns cutting and distributing the fresh bannock. Pocket Guides, SOS Safety Magazines, and French-language general brochures were available at the booth.

Days of Pink

The Commission donated \$2000 to the NWT Rainbow Coalition for its annual Days of Pink Celebrations, a week-long campaign bringing awareness to LGBTQ+ issues.

Dene National Assembly

Commission Chair Charles Dent attended the Dene National Assembly on the Hay River Reserve on July 20, 2017. He made a short speech offering members information about human rights for their communities.

NWT Pride

Commission Chair Charles Dent and Commission Member Gerri Staples handed out rainbow cupcakes in front of the post office to help kick off Pride celebrations in the city of Yellowknife. Charles and Gerri also set up a booth for Rainbows in the Park where they invited participants to spin our prize wheel and answer human rights related questions. There also was a draw for a backpack filled with movies, books, and swag.

Literacy Council Breakfast

September 18, 2017 Human Rights Officer Marcus Jackson attended the NWT Literacy Council's breakfast and made connections with Yellowknife Public Library staff. As a result of this meeting, the Commission partnered with the Literacy Council in a Facebook project to celebrate International Literacy Week the last week of September.

Local Government Administrators of the NWT (LGANT) Trade Show

Commission Vice Chair Yacub Adam attended the marketplace trade show portion of the annual LGANT meeting. Many of the meeting participants commented on how pleased they were to see the Commission in attendance and how they appreciated the resource materials provided.

Anti-poverty Roundtable

Commission Vice Chair Yacub Adam participated in the Territorial Anti-poverty Roundtable meeting held in Norman Wells November 28 to December 1, 2017.

Restorative Training Community Session

The Commission hosted a training session with Bruce Schenk, Director of the International Institute for Restorative Training (Canada) February 14 and 15, 2018. Commission and Adjudication Panel members, the Director, and staff joined community members from 11 different social justice organizations in a two-day training session.



Commission Member Gerri Sharpe listens as Bruce Schenk explains the principles of restorative process.

2018 NWT Educators' Conference

The Commission partnered with the NWTTA to bring Bruce Schenk to Yellowknife to speak about restorative processes in schools during the 2018 NWT Educators' Conference. Bruce gave two plenary sessions on Monday, February 19 and offered two half-day workshops on restorative processes in the classroom on Tuesday, February 20. Almost a thousand educators and administrators from throughout the territory attended the conference.





Commission Vice-Chair Yacub Adam meets with teachers at the NWT Educators' Conference.

The Commission set up a booth at the marketplace trade show during the conference with information about the Commission and restorative practices. Educators were encouraged to enter a draw for a “Stories for Peace” messenger bag filled with Commission materials and five books on restorative practice in schools.

Stories for Peace



Stories for Peace

The Stories for Peace Initiative encourages audiences to engage with stories that include human rights themes and promote inclusion and diversity. By increasing human rights literacy, the Commission encourages empathy and inclusion

and increases community access to stories that highlight human rights issues. Our Stories for Peace Initiative helps the Commission build relationships with NWT organizations with similar interests. This year the Commission gave books, movies and other LGBTQ+ resources to Paul William Kaeser High School in Fort Smith for Rainbow SAGE, the school’s gay-straight alliance. Teacher Helen Villeneuve met with Commission Member Marion Berls who presented the library to the group on October 18, 2017. As well, Marion delivered a donation of crayons and colouring books to Sutherland House, the women’s shelter in Fort Smith.

International Human Rights Day

The Commission celebrated International Human Rights Day on December 11 at the Chateau Nova Hotel with Vice Chair Yacub Adam acting as MC. Paul Andrew opened the event with a prayer. Mindy Willett and Gail Strikes With a Gun gave a short presentation about things the average person can do to foster reconciliation and invited attendees to write down a reconciliation action commitment. About 55 people attended the event.



Premier McLeod (centre) and Nazim Awan (left) listen to a presentation on reconciliation during our lunch presentation for International Human Rights Day.

Publications

In order to recognize the importance of reconciliation and make human rights information accessible to everyone in the Northwest Territories, the Commission had the *Pocket Guide to Human Rights in the NWT* translated into the nine official Indigenous languages of the NWT.

The Commission also developed a brochure to outline our Stories for Peace initiative. This brochure includes information about Stories for Peace and other community support available from the Commission.

Facebook

Facebook has become an integral part of the Commission's education work. We have spent considerable time developing and implementing a Facebook strategy that has increased our reach into the remote communities and developed a community of followers who are engaged in positive discussions about human rights. We have been using Facebook for the past five years and continue to develop and manage it as an essential tool for communication. Our efforts continue to be successful and our Facebook page gains popularity and momentum every week. As of March 31, 2018 we have 1,967 Facebook followers with followers in 28 NWT communities. Our Facebook page has the fourth largest following of human rights commissions in Canada behind the Ontario, Quebec, and Canadian Commissions.

The Commission primarily uses Facebook as a tool to engage the public. We share positive human rights related stories every day and encourage inclusion, kindness, and accessibility. Our Facebook page is where we advertise contests and events that foster inclusion and promote diversity. This year we created a number of campaigns targeted to specific issues and events including:

Speech & Hearing Awareness Month.

Between May 22-26, 2017 we featured Facebook posts that highlighted issues and accommodations related to hearing loss.

Disability Awareness Week.

We posted disability and accommodation related posts on our Facebook page the week of June 12-16 that focused on sharing the perspectives of people living with disabilities.

Enabling Accessibility Fund (EAF).

The Commission promoted the Government of Canada's Enabling Accessibility Fund to businesses and municipalities across the NWT. We also sent the information about the fund directly to our community contacts via email and shared the information with LGANT and the NWT Association of Communities.

Indigenous Voices Week.

August 9th marked the tenth anniversary of the signing of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples (UNDRIP). The Declaration is the most comprehensive international instrument on the rights of Indigenous peoples and was identified as a framework for reconciliation in Canada by the Truth and Reconciliation Commission. Between August 7-11, 2017, we created space on our Facebook page for Indigenous voices to highlight the importance of the Declaration. We asked our followers to like, share, and comment on our daily posts to be entered to win a prize pack which included a Commission backpack, books, comics, a colouring book, some swag, and candy. Over 400 people participated in the contest which we promoted across the NWT.

Literacy Week.

September 25-29, 2017 we created space on our Facebook page to talk about physical literacy. Physical literacy is defined as “the motivation, confidence, physical competence, knowledge and understanding to value and take responsibility for engagement in physical activities for life.” We focused on the idea of inclusion and accessibility by highlighting programs and spaces for physical activity that demonstrated these principles. We asked our followers to participate in the conversation on our Facebook page by answering questions on our daily posts. Participants were entered into a draw to win one of five prize packs that included a NWT Literacy Council bag, books, Commission swag, and a Sport North team jersey. Over 400 people participated in the contest.



Winner Michelle Taylor shows off her Grand Prize iPad from our annual Facebook Action Week. Michelle participated in the contest by watching and commenting on our posted videos.

Facebook Action Week.

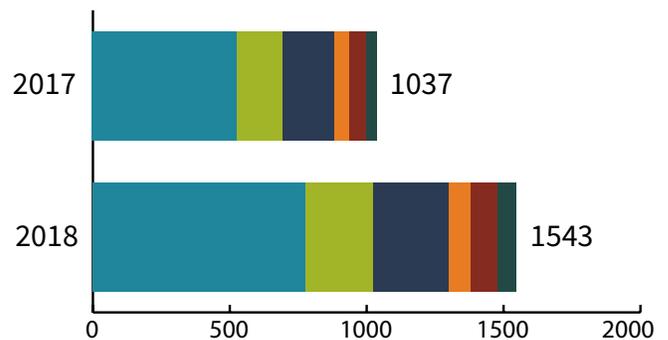
Our Action Week takes place the first week in December leading up to International Human Rights Day. Our topic this year was Building an Inclusive Community. We highlighted a number of ways people could build inclusive communities

including combatting the bystander effect, learning how to interrupt a hateful tirade, recognizing privilege, creating inclusive workplaces, engaging in self-reflection and initiating and supporting positive change. We gained 100 new followers to our Facebook page and encouraged thoughtful discussion throughout the week. Five prize packs were mailed out to winners in Inuvik, Hay River, Fort Smith and Fort Liard. Michelle Taylor of Yellowknife won the iPad.

Anti-Bullying Week.

February 26 - March 2, 2018 was Anti-Bullying Week. Pink Shirt Day was celebrated on Wednesday, February 28. During this week we posted information on anti-bullying books, the founders of Pink Shirt Day, and how to deal with bullies in the workplace.

NWTHRC Facebook Page NWT Followers by Region



March 31, 2017

- 526 Yellowknife
- 167 Beaufort Delta
- 187 South Slave
- 56 Deh Cho
- 60 Sahtu
- 41 North Slave

March 31, 2018

- 775 Yellowknife
- 248 Beaufort Delta
- 274 South Slave
- 81 Deh Cho
- 98 Sahtu
- 67 North Slave

Compliance

People who believe they have been discriminated against or who wish to have more information about their responsibilities under the *Act* may contact the Commission and talk to a human rights officer. Inquiries come from employers, landlords, organizations and individuals from throughout the Territory. The Commission answers hundreds of questions from the public every year. All inquiries are confidential.

Many inquiries are not directly related to equality human rights and never result in a complaint.

Whenever possible, human rights officers will direct people to the agencies or organizations that are best equipped to help them with their issues. Sometimes individuals initiate the complaint process but decide not to file a complaint for personal reasons.

Inquiries

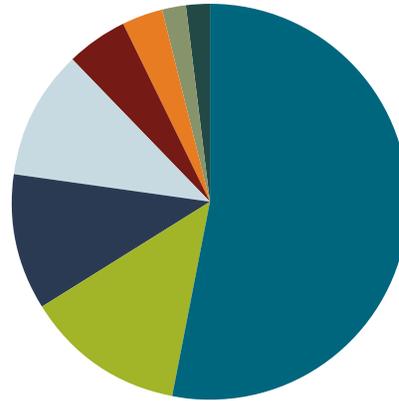
The Director's office received 291 inquiries from the public during the 2017-18 year. Inquiries made at community visits, trade shows, or other public events are not included in this statistic.

The NWT *Human Rights Act*

The Northwest Territories *Human Rights Act* protects the equality human rights of **everyone** in the NWT. It is against the law to discriminate against anyone based on a protected ground in any of the following areas:

- Employment
- Access to public services like hospitals, schools, and stores
- Tenancy including business leases
- Published material such as signs, newspapers, or other advertising

Inquiries by Region



155 North Slave	14 Remote Camp
38 South Slave	10 Sahtu
32 Beaufort Delta	6 Dehcho
31 Not Recorded	5 Outside NWT

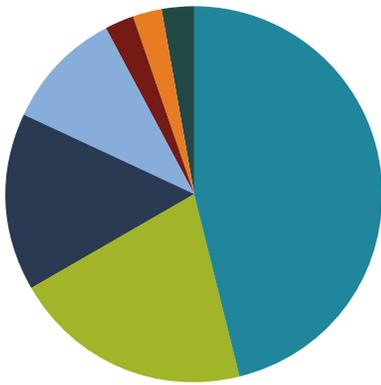
Total 291

Complaints

Parties to a complaint are offered the opportunity to discuss and settle the complaint through a dispute resolution process which is offered throughout the complaint process. Thirty-nine (39) new complaints were filed in the 2017-2018 fiscal year. Thirty-four (34) complaints entered the dispute resolution process at the Director's office in the 2017-18 year. Some of these complaints had been opened in previous years.

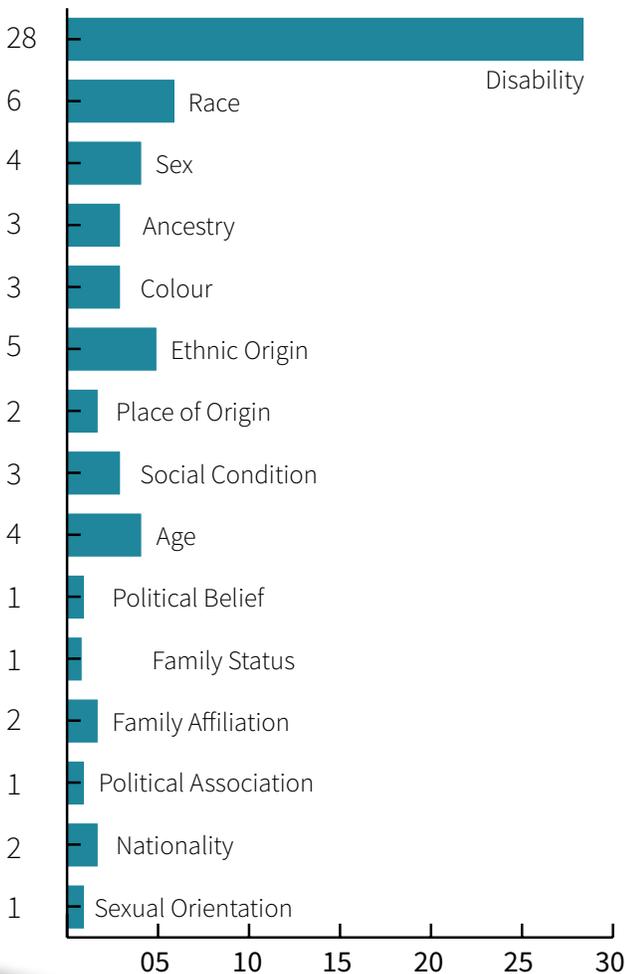
Complaints may be very complex and involve other processes such as union grievances. All parties are afforded adequate time to gather and respond to information about the complaint so they are prepared to move through the complaint process.

New Complaints by Region



- 18 Yellowknife
 - 8 Remote Camp
 - 6 South Slave
 - 4 Beaufort Delta
 - 1 Sahtu
 - 1 Dehcho
 - 1 Outside NWT
- Total 39**

Grounds included in Complaint Files



Areas and Grounds

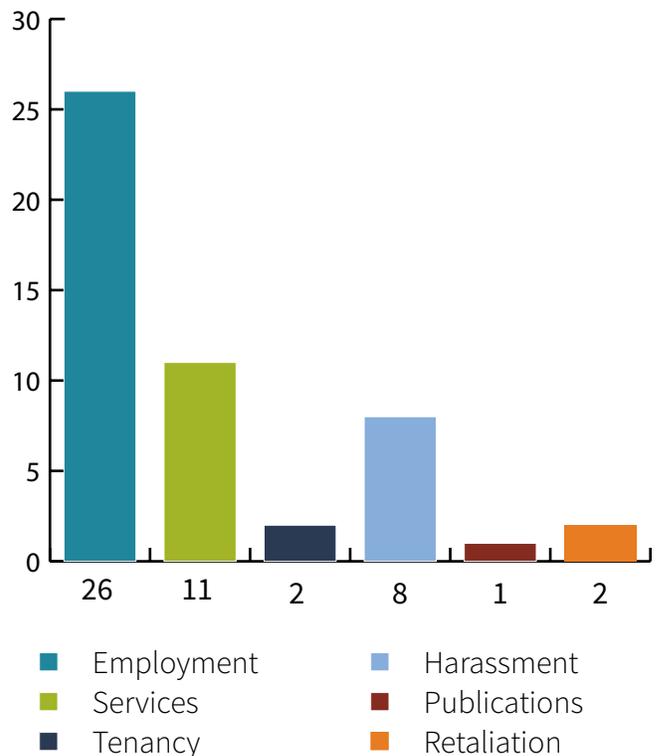
The NWT *Human Rights Act* protects people from discrimination in five areas: employment, public services, tenancy, membership in a trade union or professional organization, and in publications. The *Act* also protects people from harassment based on a protected ground and from retaliation for filing or participating in a complaint.

Most complaints of discrimination are filed in the area of employment. Employers have a responsibility to provide an inclusive workplace in which people feel safe and respected.

There are currently twenty-one (21) grounds protected by the NWT *Human Rights Act*. A person may allege discrimination based on more than one area or more than one ground in their complaint.

Disability has consistently been the most common ground cited when filing a complaint of discrimination.

Areas included in Complaint Files



Adjudication

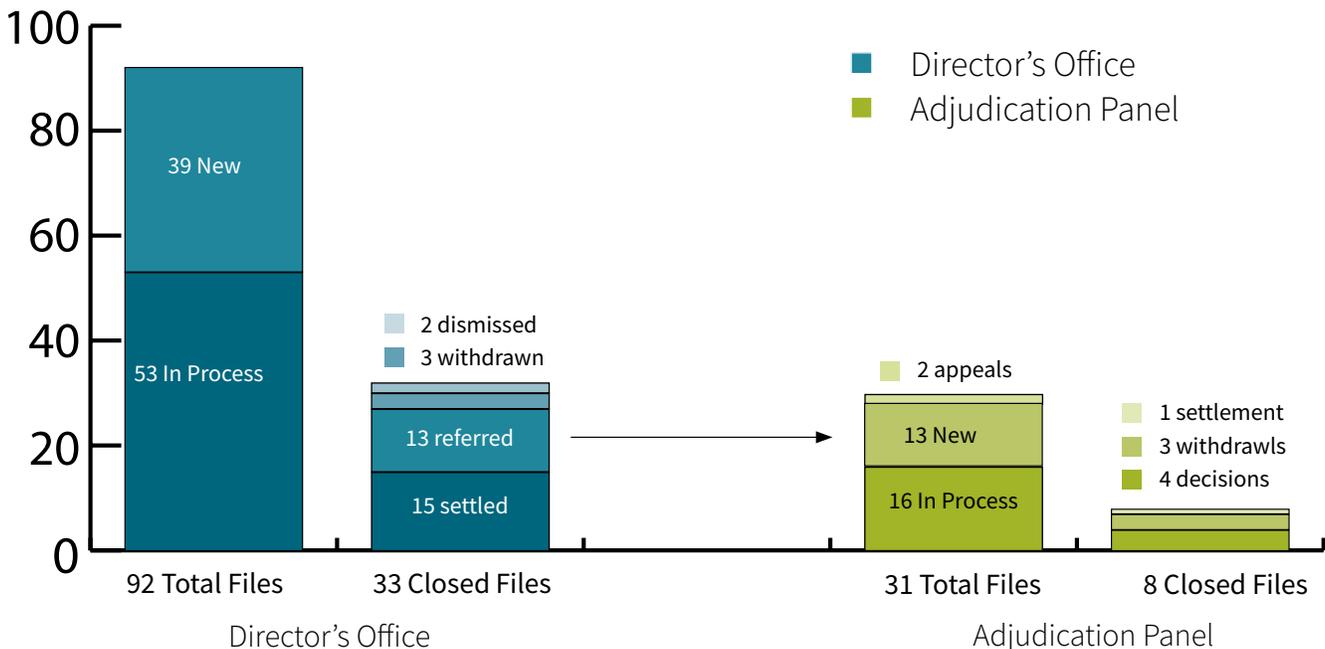
Complaints that cannot be dismissed at an early stage or resolved through the Director’s dispute resolution process are referred to the Adjudication Panel for a hearing. Complainants may appeal the Director’s decisions to dismiss their human rights complaints and it is the Adjudication Panel which hears these appeals.

The Adjudication Panel had sixteen (16) files in process at the beginning of the 2017-2018 year. The Director referred thirteen (13) files to the Panel. The Panel received two (2) appeals of decisions made by the Director.

The Adjudication Panel closed eight (8) files: three (3) complaints were withdrawn, one (1) was settled, and four (4) were closed by decision.

In 2017-2018,
72%
of all complaints
included an allegation
of discrimination based on
DISABILITY.

Complaint Files



What is a Ground?

A ground is a specific characteristic of an individual. It is illegal to discriminate or harass anyone based on the following

grounds:

- Age
- Disability
- Race
- Colour
- Ancestry
- Place of origin
- Ethnic origin
- Nationality
- Sex
- Sexual orientation
- Gender identity
- Family status
- Family affiliation
- Marital status
- Social condition
- Religion
- Creed
- Political belief
- Political association
- Pardoned criminal conviction
- Record suspension

Decisions

Adjudications

Merklinger v. Tree of Peace Friendship Centre (2017)

This complaint was referred to the Adjudication Panel on October 21, 2015. The Panel made repeated attempts to contact the complainant. The complainant failed to contact the Panel as directed. The Adjudicator considered the complaint abandoned and dismissed it under Rule 32 of the Panel's Rules of Practice and Procedure.

Niziol v. Aurora College (2017)

This is a decision on an application by Aurora College to dismiss the complaint because of delay. The complaint resulted from the complainant's attendance as a student in the nursing program at Aurora College and dealt with allegations of harassment and discrimination on the basis of race that dated from June 2000 to June 2003.

The Adjudicator noted that a proceeding may be dismissed where a party is harmed by delay to the extent that continuing with the proceeding would seriously affect its fairness. The Adjudicator found the delay in this case to be unreasonable and that the overall passage of time since the events described in the complaint would make a fair hearing unlikely if not impossible. The complaint was dismissed.

Dow v. Greenway Holdings Ltd. (2017)

This complaint was referred to the Adjudication Panel on November 10, 2015. After the Panel made repeated unsuccessful attempts to contact the complainant, the complaint was dismissed on May 11, 2017 under Rule 32 of the Panel's Rules of Practice and Procedure.

Bates, Bates, Anikina v. GNWT Department of Education, Culture and Employment (2017)

This decision involves three complaints which were heard together. The three complainants alleged that the Government of the Northwest Territories discriminated against them on the basis of their social condition in regard to the provision of a service customarily available to the public.

The complainants are residents of the Hamlet of Tuktoyaktuk who received income assistance from the GNWT. In September 2011 the Hamlet passed a motion to provide the food allowance portion of income assistance to recipients in the form of food vouchers instead of cash or cheque.

The complainants argued that the GNWT changed the way income assistance was provided to recipients because of the belief that persons on income assistance spend their money improperly on things like alcohol and cigarettes and that providing income assistance using a food voucher paid to a supplier instead of the recipient discriminates against them based on their social condition.

The GNWT argued that the decision whether to provide income assistance was based solely on need and that the complainants applied for and received food allowance. The stated purpose of providing the food allowance in this way was to address concerns about how income assistance money was being spent as “children were going to school hungry.” The GNWT stated that the complainants were not treated any differently than any other resident of the Hamlet in receipt of income assistance.

The Adjudicator evaluated whether or not the complainants were discriminated against in the way the GNWT issued the food allowance as part of their income assistance benefits.

The Adjudicator found that the decision to provide food allowance as vouchers in Tuktoyaktuk was premised on the suspicion that income support recipients were spending money on alcohol and drugs as opposed to buying food for children. This was a generalization based on stereotypes, not a conclusion supported by facts.

The Adjudicator found that the payment of the food allowance portion of income assistance to the complainants as food vouchers created a distinction between them and other income assistance recipients in the Northwest Territories. The stated purpose of income assistance was to help individuals in need. In this case, the GNWT made a policy decision to control spending decisions of recipients of income assistance in Tuktoyaktuk to achieve social objectives other than providing income relief.



The Adjudicator found that the complainants were disadvantaged by the assumptions made about their ability to manage their finances and that these assumptions were based on stereotypes related to their social condition. The Adjudicator found that the complainants had been discriminated against on the basis of their social condition.

The decision on remedy is to follow.

Fradsham v. Yellowknife Day Care Association (2017)

This complaint was received by the Adjudication Panel on November 27, 2015. This is a decision on an application by the Yellowknife Day Care Association to dismiss the complaint after the complainant failed to attend the pre-hearing conference and failed to appear in response to the application to dismiss her complaint.

The Adjudicator noted that it is a party's responsibility to maintain contact with the Panel office.

The Adjudicator dismissed the complaint.

Leung v. Yellowknife Playschool Association (2017)

This complaint was received by the Adjudication Panel on March 31, 2014. The respondent made two requests to dismiss the complaint, the most recent on November 31, 2017.

Neither complainant attended the pre-hearing conference on May 31, 2016. On June 1, 2016 the Panel received an email from one of the complainants indicating they no longer wanted to proceed with the complaint.

The Adjudicator dismissed the complaint.

Hearing Results

All decisions made by the Adjudication Panel are public. You can access the latest hearing results on the Human Rights Adjudication Panel website at <http://hrap.nt.ca/resources/panel-decisions>



Looking Forward

The Commission looks forward to implementing more of the significant changes recommended in the comprehensive review in the coming year.

In addition to this implementation, in 2018-2019 the Commission will focus on accessibility. Among other things, we will develop and promote an accessibility checklist that Northerners will be able to use in planning public events. This checklist will help organizations meet their responsibilities under the NWT *Human Rights Act*. Accessibility will be the focus of our annual December 10th public event to mark International Human Rights Day. The Commission will also complete further work on the development of policies that will help the public understand their rights and responsibilities under the *Act*.

In 2018-2019 the Commission will meet with Northerners in their communities and at public events. The Commission will also continue to engage with Northerners online through Facebook as well as delivering relevant and accessible information on equality human rights through our website.

The NWT Human Rights Commission is dedicated to working with Northerners to build a culture of inclusion, equality, and respect and we look forward to continuing this work in 2018-2019.



Financial Report

Statement of General Operations

For the year ended March 31,	2018	2017
Revenue		
Government of the Northwest Territories (“GNWT”)		
Operating grant	\$250,000	\$250,000
Expense reimbursement (Note 5)	(23,306)	(22,899)
Refunded to GNWT	-	(11,000)
	226,694	216,101
Expenses		
Accounting	6,793	6,793
Advertising and promotion	15,163	10,875
Bank charges	-	-
Benefits and pension	1,875	2,253
Catering	1,372	4,550
Contributions and donations	3,134	5,588
Contracts administration	5,050	
Events	12,533	6,642
Honorarium commission chair	20,941	22,205
Honorarium commission members	30,115	35,718
Legal expenses	131,468	87,098
Membership fees	3,978	2,500
Office and Administration	135	1,018
Professional development (Note 6)	11,538	2,712
Telephone	161	256
Website	-	107
	251,137	188,315
Excess revenue	\$(24,543)	\$27,786

5. Expense Reimbursement

The Commission gave the GNWT a portion from its funding to pay for travel expenses on behalf of the Commission. In the current year, \$32,300 of the \$250,000 funding was given to the GNWT for travel. The GNWT spent \$23,306 on behalf of the Commission and \$8,994 is shown as a receivable.

5784 Travel Commission Chair
 5785 Travel Commission Member
 5786 Travel Staff Member
 5892 Registration Commission Members
 5893 Registration Commission Chair
 5615 Advertising

	Account 5784	Account 5785	Account 5892	Account 5893	Account 5615	Total 2018	Total 2017
HRC meetings	-	\$3,605	-	-	\$128	\$3,733	\$4,466
CASHRA	\$7,002	\$8,939	\$1,715	\$571	-	\$18,227	\$11,962
Community Visits	-	-	-	-	-	-	\$6,214
Community Events	\$715	\$40	-	-	\$591	\$1,346	\$257
Total	\$7,717	\$12,584	\$1,715	\$571	\$719	\$23,306	\$22,899

6. Professional Development

The expense represents professional development for restorative practices:

- Two plenary presentations and two half day workshops for teachers at the territorial educators' conference;
- A two day workshop in restorative practice training for CM's, commission staff, adjudicators, and 11 NGO organizations; and
- A one day workshop for the Adjudication Panel

Statement of Cash Flows

For the year ended March 31,	2018	2017
Cash provided by (used in) operating activities		
Excess revenue	\$ (24,543)	\$ 27,786
Change in non cash operating working capital		
Due from GNWT Legislative Assembly	407	(6,490)
Prepaid expenses	(54)	(2,935)
Accounts payable and accrued liabilities	118	(3,334)
Change in cash	(24,072)	15,027
Cash, opening	172,246	157,219
Cash, closing	148,174	\$ 172,246



NORTHWEST TERRITORIES
**HUMAN RIGHTS
COMMISSION**

5003 - 49th Street, Main Floor, Laing Building,
PO Box 1860, Yellowknife, NT X1A 2P4



Join us on Facebook



COMMISSION
DES DROITS DE LA PERSONNE
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST



Rapport annuel

2017-2018



Nous voulons que les TNO mettent
la diversité, l'équité,
la sécurité et **l'intégration**
au premier plan pour que
chacun soit traité sur un pied **d'égalité.**

Pour obtenir cette information dans une autre langue ou format, veuillez composer le 1-888-669-5575.
To receive this information in another language or format, please call 1-888-669-5575

Table des matières

Message du président	4	Décisions	16
Introduction	5	Décisions.....	16
Membres de la Commission.....	5	Regard sur l'avenir	18
Bureau de la directrice.....	5	Rapport financier	20
Tribunal d'arbitrage	6	État des résultats d'exploitation générale	20
Approche communautaire	7	État des flux de trésorerie	22
Salons professionnels	7		
Séances d'information.....	7		
Événements communautaires	8		
Histoires de paix	10		
Journée internationale des droits de l'homme	10		
Publications	10		
Facebook.....	11		
Conformité	13		
Demandes de renseignements	13		
Plaintes	13		
Domaines et motifs	14		
Arbitrage	14		



Message du président

La Commission aimerait souligner le fait qu'elle se trouve sur le territoire traditionnel des peuples dénés, inuvialuits et métis et que nous reconnaissons nos obligations définies dans les traités n^{os} 8 et 11.

La Commission n'est qu'un maillon de la communauté ténnoise qui lutte pour le respect des droits de la personne et la justice sociale. Cette année, pour mieux comprendre la situation actuelle aux TNO, la Commission a rencontré des personnes et des groupes communautaires qui s'occupent de justice sociale. Elle continuera d'entretenir des relations pour favoriser une culture d'intégration aux TNO.

La Commission a également consacré beaucoup de temps à mettre en place un système de droits de la personne plus réparateur. En février, la Commission a financé la venue de Bruce Schenk, directeur de l'International Institute for Restorative Training (Canada), à la Conférence territoriale 2018 des éducateurs des TNO de l'AEETNO. Il a pris la parole à la séance plénière et a offert des ateliers sur les approches réparatrices. Avant la conférence de l'AEETNO, les membres de la Commission, la directrice, les arbitres ainsi que les membres et le personnel d'organismes communautaires qui s'occupent des droits de la personne ont participé à une formation de deux jours pour en apprendre davantage sur les approches réparatrices. Les

membres du Tribunal d'arbitrage ont également pu prendre part à une formation supplémentaire d'un jour axée sur leur travail.

L'objectif de l'approche réparatrice est de former une communauté et de gérer les conflits ainsi que les tensions en réparant les torts causés et en tissant des liens. L'approche réparatrice peut être utilisée aussi bien lors d'interactions informelles que lors de processus officiels. Il s'agit d'une méthode qui permet aux gens de collaborer et de régler leurs différends sur les droits de la personne. La Commission croit qu'adopter ce type d'approche dans ses activités, y compris dans son processus de plaintes et de mobilisation de la communauté, constitue un élément essentiel pour forger et entretenir une mentalité qui attache de l'importance à l'égalité et qui en fait la promotion.

La Commission commence à récolter les fruits d'une approche plus réparatrice, et ce, tout particulièrement au Bureau de la directrice. Plus elle intègre une approche réparatrice dans le traitement des plaintes, plus les gens choisissent de se rencontrer et d'essayer de régler leurs différends. Cette année, le bureau de la directrice a résolu presque la moitié de ses dossiers grâce à divers mécanismes de résolution de conflit.

La Commission se réjouit de ses premiers résultats et espère continuer à nouer des liens avec les gens, les communautés et les organismes des Territoires du Nord-Ouest. Elle continue de déployer ses efforts pour forger une culture d'égalité aux Territoires du Nord-Ouest.

Charles Dent

Président
Commission des droits de la personne des TNO

Introduction

La Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest (TNO) a pour mandat de promouvoir l'égalité et les droits de la personne ainsi que de protéger les personnes et les groupes de toute discrimination en vertu de la *Loi sur les droits de la personne des TNO*.

La Commission des droits de la personne des TNO est une entité indépendante du GTNO et s'inscrit dans le système des droits de la personne défini en vertu de la Loi. Voici, entre autres, les personnes faisant partie de ce système : la directrice de la Commission ainsi que les membres et le personnel de la Commission et du Tribunal d'arbitrage.

La Commission a passé beaucoup de temps à mettre en œuvre les recommandations du rapport de l'examen exhaustif de 2015 sur le système des droits de la personne. Nous sommes heureux des changements apportés au traitement précoce des plaintes par la directrice et son équipe ainsi que des premiers résultats obtenus. Nous souhaitons continuer cette évolution en continuant de mettre en place une approche réparatrice dans notre processus de travail. Les statistiques montrent que le processus de règlement précoce des différends permet de résoudre beaucoup de problèmes avant la tenue d'une audience. Presque la moitié de toutes les plaintes réglées par le bureau de la directrice l'ont été à un stade précoce du processus.

Membres de la Commission

Les membres de la Commission sont des citoyens nommés par l'Assemblée législative et relèvent de celle-ci. Ils ont pour mandat de prévenir la discrimination en favorisant une culture d'égalité par l'éducation, la recherche et la défense des droits. Cette année, la Commission a accueilli

Gail Cyr comme plus récente membre.

Membres de la Commission en 2017-2018 :

- Charles Dent, président
- Yacub Adam, vice-président
- Marion Berls, membre
- Gerri Sharpe, membre
- Gail Cyr, membre



Membres de la Commission (de gauche à droite) : Charles Dent, Gerri Sharpe, Marion Berls, Yacub Adam.
Absente : Gail Cyr

Bureau de la directrice

La directrice des droits de la personne est nommée par l'Assemblée législative. Elle est chargée d'administrer le traitement des plaintes. Tout au long de ce processus, la directrice adjointe et les agents des droits de la personne travaillent en étroite collaboration avec le public. La directrice et le personnel de la Commission animent aussi des ateliers éducatifs et font la promotion des droits de la personne dans les collectivités des TNO. Cette année, l'agente Emily Lodge est retournée aux études pour poursuivre une maîtrise, et Cait Ross s'est jointe à l'équipe.



Membres du bureau de la directrice (de gauche à droite) : Linda Noseworthy, Marcus Jackson, Deborah McLeod, Raegan Mager, Cait Ross et Janet Grinsted.



Membres du Tribunal d'arbitrage (de gauche à droite) : Colin Baile, Adrian Wright, Sheldon Toner.
Absents : Emerald Murphy, Paul Parker

Directrice et personnel de la Commission :

- Deborah McLeod, directrice
- Janet Grinsted, directrice adjointe
- Linda Noseworthy, agente administrative
- Marcus Jackson, agent des droits de la personne
- Raegan Mager, agente des droits de la personne
- Cait Ross, agente des droits de la personne

Tribunal d'arbitrage

Le Tribunal d'arbitrage entend les plaintes dont il est saisi par le bureau de la directrice, ainsi que les appels relatifs aux décisions de la directrice de rejeter une plainte. Ses membres sont nommés par l'Assemblée législative. Emerald Murphy a été nommée comme arbitre au Tribunal en 2017 et Paul Parker, en 2018. Kerry Penney a quitté le Tribunal en 2017.

Membres du Tribunal d'arbitrage en 2017-2018 :

- Sheldon Toner, président
- Adrian Wright, arbitre
- Colin Baile, arbitre
- Emerald Murphy, arbitre
- Paul Parker, arbitre



Approche communautaire

La Commission a eu une année 2017-2018 très chargée. Elle a continué de bâtir et de renforcer ses relations avec les autres organismes et groupes des TNO. Elle a soutenu des groupes d'intérêts similaires pour la justice sociale grâce à des partenariats, des présentations et des dons de ressources documentaires.

Salons professionnels

Les membres de la Commission participent à des salons professionnels chaque printemps. Cette année, ils ont tenu des kiosques aux salons professionnels de Fort Smith, le 30 avril 2017, et de Yellowknife, les 13 et 14 mai 2017.



Charles Dent (à droite), président de la Commission, et Yacub Adam, vice-président, assistent au Salon professionnel de Yellowknife.

Séances d'information

La Commission offre des ateliers gratuits adaptés aux besoins des employeurs, des entreprises et des groupes communautaires qui souhaitent en savoir davantage sur leurs droits et leurs responsabilités en vertu de la *Loi sur les droits de la personne*. Cette année, la Commission a fait plusieurs présentations. En voici quelques-unes :

Exposés

- Le 25 avril 2017, la directrice de la Commission des droits de la personne, Deborah McLeod, et le président du Tribunal d'arbitrage, Sheldon Toner, ont présenté un exposé sur l'obligation d'adaptation en vertu de la législation sur les droits de la personne aux membres du service juridique pro bono de l'Association du Barreau canadien.
- Le 26 avril 2018, la directrice, Deborah McLeod, et la directrice adjointe, Janet Grinsted, ont offert un atelier sur les droits de la personne et l'obligation d'adaptation aux surintendants et aux coordonnateurs régionaux de l'intégration scolaire.
- Le 23 avril 2017, lors d'une retraite des écoles catholiques de Yellowknife, la directrice adjointe, Janet Grinsted, et l'agent de la Commission des droits de la personne, Marcus Jackson, ont présenté un exposé sur l'égalité et les droits de la personne à 70 élèves de la 5^e à la 7^e année. Pour expliquer le principe d'équité ils ont présenté le jeu du pansement aux jeunes. Chaque participant recevait un papier sur lequel était mentionné une blessure allant d'éraflure au genou à une fracture du cou. Puis, chacun d'entre eux recevait du médecin un pansement, peu importe la gravité de sa blessure. Les jeunes ont rapidement compris qu'un traitement égal ne signifiait pas nécessairement un traitement équitable. Les représentants de la Commission ont également donné des livres sur les droits de la personne à la bibliothèque de l'école Weledeh.
- Le 9 janvier 2018, la directrice adjointe, Janet Grinsted, a fait une présentation lors de l'AGA du chapitre de Yellowknife de l'Association des malentendants canadiens. Elle a expliqué l'importance d'offrir des

services adaptés aux besoins des personnes atteintes d'une déficience auditive. Elle a également mentionné les rénovations qu'a effectuées la Commission pour garantir que ses bureaux sont accessibles aux personnes malentendantes.

- Le 24 janvier 2018, à Yellowknife, la directrice, Deborah McLeod, et la directrice adjointe, Janet Grinsted, ont présenté deux exposés lors de la conférence sur la gestion des ressources humaines à l'intention des organismes autochtones et du Nord. Les exposés étaient intitulés Droits de la personne dans un milieu de travail autochtone et Gestion de l'adaptation et des dépendances en milieu de travail.
- Le 27 février 2018, la directrice adjointe, Janet Grinsted, et l'agente de la Commission des droits de la personne, Raegan Mager, ont présenté un exposé sur l'adaptation et les préjudices injustifiés en milieu scolaire aux responsables de l'Administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife.

Événements communautaires

Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées

Lors du thé du ministre pour souligner la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, Charles Dent, président de la Commission, a remis le Prix du champion communautaire au nom du Conseil pour les personnes handicapées des TNO. Le thé a eu lieu à l'Assemblée législative le 16 juin 2017.

Journée nationale des Autochtones

La Commission a tenu un kiosque d'information pendant la Journée nationale des Autochtones. Gerri Sharpe, membre de la Commission, en a profité pour préparer de la bannique. Charles Dent, président, et Yacub Adam, vice-président,

étaient également sur place pour servir la bannique ainsi que pour discuter avec les gens et les encourager à consulter les ressources présentées (guides de poche, magazines SOS Safety, copies de l'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation).



Gerri Sharpe, membre de la Commission, fait cuire de la bannique aux Célébrations de la fête du Canada.

Fête du Canada

Le jour de la fête du Canada, pour souligner Canada 150, la Commission a installé un kiosque à gauche de la scène principale, au parc Somba K'e de Yellowknife. Gerri Sharpe, membre de la commission, a préparé de la bannique qui a été extrêmement populaire. Charles Dent, le président, et Yacub Adam, le vice-président, ont tour à tour coupé et distribué la bannique. Au kiosque, les visiteurs pouvaient se procurer des guides de poche, des magazines SOS Safety et des brochures d'information générale en français.

Days of Pink

La Commission a donné 2 000 \$ à la NWT Rainbow Coalition pour son événement Days of Pink, une campagne de sensibilisation d'une semaine sur les questions LGBTQ+.

Assemblée nationale des Dénés

Le 20 juillet 2017, Charles Dent, président de la Commission, a assisté à l'Assemblée nationale

des Dénés à la réserve de Hay River. Il a prononcé une brève allocution pour renseigner les participants sur les droits de la personne dans leur collectivité.

NWT Pride

Charles Dent, président de la Commission, et Gerri Staples, membre de la commission, ont distribué des petits gâteaux devant le bureau de poste pour donner le coup d'envoi aux célébrations de NWT Pride, à Yellowknife. Ils ont également tenu un kiosque au festival Rainbows in the Park où les visiteurs pouvaient tourner une roue chanceuse et répondre à des questions sur les droits de la personne. Ils ont également fait tirer un sac à dos rempli de films, de livres et de cadeaux promotionnels.

Déjeuner du Conseil d'alphabétisation

Le 18 septembre 2017, Marcus Jackson, agent de la Commission des droits de la personne, a assisté au déjeuner du Conseil d'alphabétisation et a créé des liens avec le personnel de la Bibliothèque publique de Yellowknife. Suite à cette rencontre, la Commission s'est alliée au Conseil d'alphabétisation dans un projet Facebook visant à souligner la Semaine de l'alphabétisation, prévue la dernière semaine de septembre.

Salon professionnel des administrations municipales des TNO

Yacub Adam, vice-président de la Commission, a assisté au salon professionnel axé sur le commerce tenu lors la rencontre annuelle des administrations municipales. Plusieurs participants ont souligné à quel point ils étaient heureux de la participation de la Commission et des ressources offertes par celle-ci.

Table ronde antipauvreté

Le vice-président de la Commission, Yacub Adam, a participé à la table ronde antipauvreté, qui a eu lieu à Norman Wells du 28 novembre au 1^{er} décembre 2017.



Gerri Sharpe, membre de la Commission, écoute Bruce Schenk expliquer les principes de l'approche réparatrice.

Séance de formation communautaire sur les approches réparatrices

La Commission a organisé une séance de formation avec Bruce Schenk, directeur de l'International Institute for Restorative Training du Canada, les 14 et 15 février 2018. Les membres de la Commission et du Tribunal d'arbitrage, la directrice et le personnel se sont joint aux membres de onze différents groupes de justice sociale pour une séance de formation de deux jours.

Conférence 2018 pour les éducateurs des TNO

La Commission et l'AEETNO ont invité Bruce Schenk à faire une présentation sur les approches réparatrices dans le cadre de la Conférence 2018 pour les éducateurs des TNO, à Yellowknife. M. Schenk a animé deux séances plénières le lundi 19 février et deux ateliers d'une demi-journée chacun sur les approches réparatrices dans les salles de classe le 20 février. Presque mille éducateurs et administrateurs des TNO ont participé à la conférence.

Durant la conférence, la Commission a tenu un kiosque au salon professionnel où elle a offert des renseignements sur la Commission et les approches réparatrices. Elle a également fait tirer un sac rempli de ressources de la Commission, dont cinq livres sur les approches réparatrices en milieu scolaire.



Yacub Adam, vice-président de la Commission, rencontre des enseignants à la Conférence pour les enseignants des TNO.

Histoires de paix

L'initiative Histoires de paix de la Commission vise à sensibiliser le public aux histoires qui traitent des droits de la personne et qui encouragent l'intégration et la diversité. En sensibilisant la population aux droits de la personne, la Commission encourage l'empathie ainsi que l'intégration et augmente l'accès communautaire aux histoires se rapportant aux droits de la personne. L'initiative Histoire de paix permet à la Commission d'établir des relations avec les organismes ténois qui partagent les mêmes centres d'intérêt. En outre, cette année, la Commission a donné des livres, des films et d'autres ressources sur la communauté LGBTQ+ à Rainbow SAGE, l'alliance homosexuels-hétérosexuels de l'école secondaire Paul William Kaeser de Fort Smith. L'enseignante Helen Villeneuve a rencontré Marion Berls, membre de la Commission, qui a présenté les ressources au groupe le 18 octobre 2017. De plus, Mme Berls a donné des crayons et des livres à colorier à la maison Sutherland, le refuge pour femmes de Fort Smith.



Le premier ministre McLeod (au centre) et Nazim Awan (à gauche) écoutent la présentation sur la réconciliation pendant le dîner lors de la Journée internationale des droits de la personne.

Journée internationale des droits de l'homme

La Commission a souligné la Journée internationale des droits de l'homme le 11 décembre 2017 à l'hôtel Château Nova. Yacub Adam, vice-président de la Commission, officiait à titre de maître de cérémonie. Paul Andrew a procédé à l'ouverture de l'événement avec une prière. Mindy Willett et Gail Strikes With a Gun ont parlé des actions à poser pour favoriser la réconciliation et ont invité les participants à s'engager par écrit. Environ 55 personnes ont assisté à l'événement.

Publications

Pour souligner l'importance de la réconciliation et pour rendre l'information sur les droits de la personne accessibles à tous les Tenois, la Commission a fait traduire le guide de poches sur les droits de la personne des TNO dans les neuf langues autochtones officielles du territoire.

La Commission a également rédigé une brochure pour présenter l'initiative Histoires de paix. Cette brochure contient des renseignements sur l'initiative et sur d'autres outils de soutien communautaire offerts par la Commission.

Facebook

Facebook fait maintenant partie intégrante des activités éducatives de la Commission. Nous avons consacré beaucoup de temps à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie Facebook pour étendre notre influence dans les collectivités isolées ainsi que pour recruter des abonnés et susciter des discussions positives sur les droits de la personne. Nous utilisons ce réseau social depuis cinq ans déjà et nous continuerons à l'exploiter et à le gérer comme un outil essentiel de communication. Nos efforts sont fructueux et notre page Facebook gagne en popularité et prend de l'ampleur toutes les semaines. Au 31 mars 2018, 1 994 personnes de 28 collectivités des TNO étaient abonnées à notre page. Notre page Facebook arrive au quatrième rang des pages des Commissions des droits de la personne les plus suivies au pays, derrière celle de l'Ontario, du Québec et de la Commission canadienne.

La Commission utilise principalement Facebook pour mobiliser le public. Nous partageons des histoires sur les droits de la personne tous les jours et nous encourageons l'intégration, la gentillesse et l'accessibilité. Sur notre page Facebook, nous annonçons également les concours et les événements favorisant l'intégration et la diversité. Cette année, nous avons mis sur pied des campagnes ciblant des questions et des événements précis. En voici quelques-unes :

Mois de la parole et de l'audition.

Du 22 au 26 mai 2017, nous avons publié des messages soulignant les problèmes liés à la perte auditive et les mesures d'adaptation qui doivent être prises à ce sujet.

Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées.

La semaine du 12 au 16 juin 2017, nous avons publié des messages qui portaient principalement sur le point de vue des personnes

handicapées concernant les mesures d'adaptation.

Fonds pour l'accessibilité.

Nous avons fait la promotion du Fonds pour l'accessibilité du gouvernement du Canada auprès des entreprises et des collectivités des TNO. Nous avons également envoyé des renseignements sur le Fonds directement par courriel à nos contacts dans les collectivités, aux gestionnaires des administrations municipales des TNO (LGANT) et au responsable de l'Association des collectivités des Territoires du Nord-Ouest.

Semaine des voix autochtones.

Le 9 août 2017 marque le dixième anniversaire de la signature de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Cette déclaration est l'instrument international le plus complet sur les droits des Autochtones, et la Commission de vérité et réconciliation l'a désigné comme un cadre pour la réconciliation au Canada. Du 7 au 11 août 2017, nous avons réservé un espace sur notre page Facebook pour souligner l'importance de cette déclaration. Nous avons demandé à nos abonnés d'aimer notre page, de partager nos messages quotidiens et de publier des commentaires pour participer à un concours et courir la chance gagner un sac à dos rempli de livres, de livres à colorier, de cadeaux promotionnels et de friandises. Plus de 400 personnes ont participé au concours à l'échelle des TNO.

Semaine de l'alphabétisation.

Du 25 au 29 septembre 2017, nous avons réservé un espace sur notre page Facebook pour discuter de savoir-faire physique, c'est-à-dire la motivation, la confiance, la compétence physique, le savoir et la compréhension qu'une personne possède et qui lui permettent de valoriser et de prendre en charge son engagement envers l'activité physique pour toute

sa vie. Nous avons fait la promotion des programmes et des lieux qui privilégiaient l'inclusion et l'accessibilité en matière d'activité physique. Nous avons demandé à nos abonnés de participer à la discussion sur notre page Facebook en répondant aux questions soulevées dans nos messages quotidiens. Les participants ont participé à un tirage pour gagner une des cinq boîtes cadeaux contenant un sac du conseil d'alphabétisation des TNO, des livres, des articles promotionnels de la Commission et un maillot Sport North. Plus de 400 personnes ont participé au concours.



Michelle Taylor montre fièrement le iPad qu'elle a gagné durant la Semaine d'action Facebook. Pour courir la chance de gagner cet iPad, Michelle a regardé et commenté les vidéos que nous avons publiées.

Semaine d'action Facebook

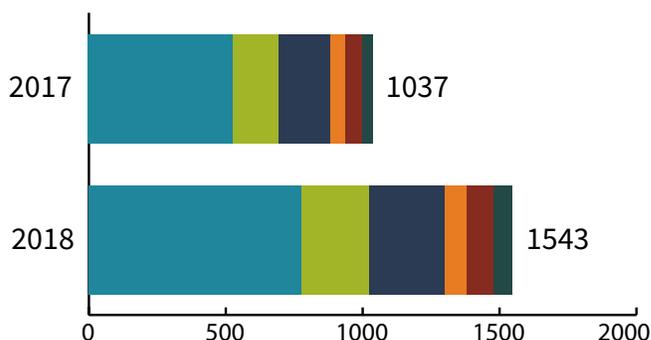
Notre semaine d'action a lieu la première semaine de décembre précédant la Journée internationale des droits de l'homme. Cette année, le sujet est Bâtissons une collectivité inclusive. Nous avons proposé plusieurs façons de bâtir des collectivités inclusives : combattre l'effet du témoin, apprendre à faire taire les propos haineux, reconnaître nos privilèges, créer des milieux de travail inclusif, faire preuve

d'introspection ainsi qu'initier et soutenir des changements constructifs. Nous avons augmenté de 100 personnes notre nombre d'abonnés sur Facebook et nous avons encouragé des discussions sérieuses chaque semaine. Nous avons envoyé cinq boîtes cadeaux aux gagnants à Inuvik, à Hay River, à Fort Smith et à Fort Liard. Michelle Taylor de Yellowknife a gagné l'iPad.

Semaine de lutte contre l'intimidation.

La Semaine de lutte contre l'intimidation a eu lieu du 26 février au 2 mars. Nous avons souligné la Journée du chandail rose le 28 février. Au cours de cette semaine, nous avons renseigné nos abonnés sur les livres qui traitent de la lutte contre l'intimidation, les fondateurs de la Journée du chandail rose et les façons de composer avec les intimidateurs au travail.

Nombre d'abonnés à la page Facebook de la Commission par région des TNO



31 mars 2017	31 mars 2018
526 Yellowknife	775 Yellowknife
167 Beaufort-Delta	248 Beaufort-Delta
187 Slave Sud	274 Slave Sud
56 Dehcho	81 Dehcho
60 Sahtu	98 Sahtu
41 Slave Nord	67 Slave Nord

Conformité

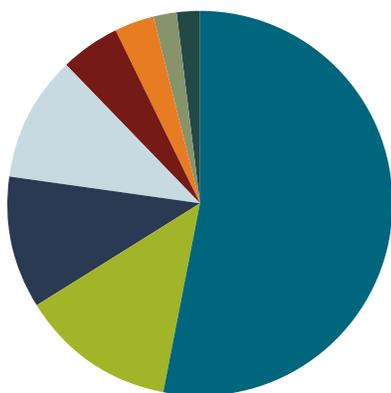
Toute personne qui croit avoir été victime de discrimination ou qui souhaite obtenir plus de renseignements sur ses responsabilités en vertu de la Loi peut communiquer avec la Commission et discuter avec un agent des droits de la personne.

Les demandes de renseignements proviennent d'employeurs, de propriétaires, d'organismes ou d'individus de partout aux TNO. La Commission répond à des centaines de questions du public par année. Toutes les demandes de renseignements sont confidentielles.

Beaucoup de demandes ne portent pas sur le droit à l'égalité et ne conduisent jamais à une plainte.

Dans la mesure du possible, les agents des droits de la personne orienteront les demandeurs vers l'organisme le mieux placé pour les aider. Parfois, des personnes amorcent le processus de plainte, mais l'abandonnent pour des raisons personnelles.

Demandes de renseignements par région

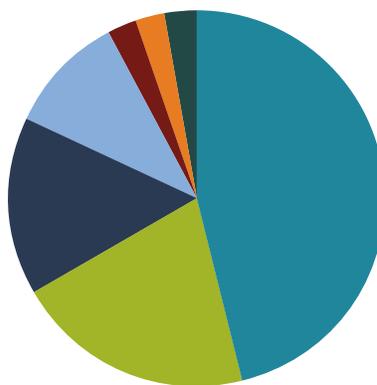


■ 155 Slave Nord	■ 10 Sahtu
■ 38 Slave Sud	■ 6 Dehcho
■ 32 Beaufort-Delta	■ 5 À l'extérieur des TNO
■ 31 Lieu inconnu	Total 291
■ 14 Lieux de travail isolés	

Demandes de renseignements

Au cours de l'exercice de 2017-2018, le bureau de la directrice a reçu 291 demandes de renseignements du public. Les demandes présentées lors des visites dans les collectivités, les salons professionnels ou les autres événements publics ne font pas partie de cette statistique.

Nouvelles plaintes par région



■ 18 Yellowknife	■ 1 Sahtu
■ 8 Lieux de travail isolés	■ 1 Dehcho
■ 6 Slave Sud	■ 1 À l'extérieur des TNO
■ 4 Beaufort-Delta	Total 39

Plaintes

Les parties concernées par une plainte ont la possibilité de discuter et de régler le point en litige grâce à un mécanisme de règlement des différends offert au cours du processus de traitement de la plainte. Au cours de l'exercice 2017-2018, 39 nouvelles plaintes ont été déposées et le mécanisme de règlement des différends du bureau de la directrice a été lancé pour 34 d'entre elles. Certaines de ces plaintes avaient été déposées au cours des années précédentes.

Les plaintes peuvent être très complexes et s'inscrire parallèlement dans un autre processus, comme un grief syndical. Toutes les parties disposent d'un délai convenable pour recueillir les renseignements nécessaires et se préparer aux diverses étapes du processus de traitement.

Domaines et motifs

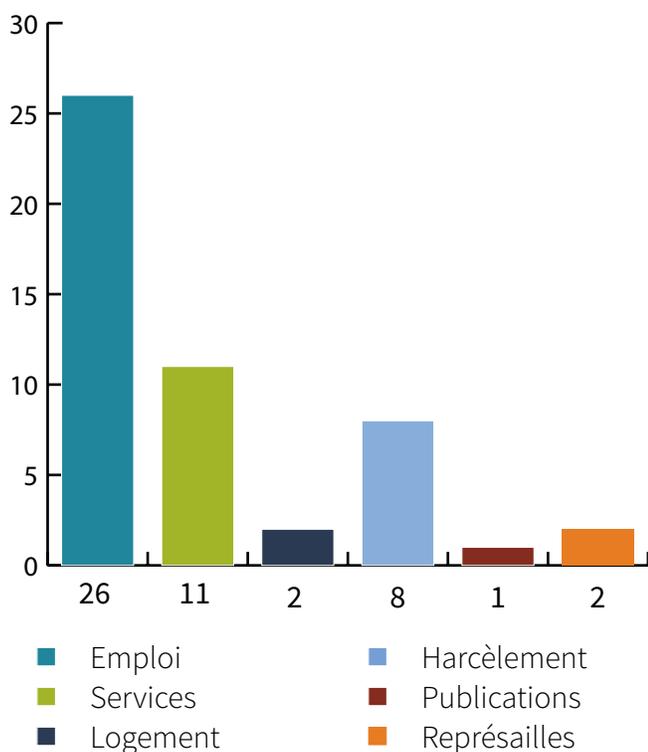
La Loi sur les droits de la personne des TNO protège les gens contre la discrimination dans les domaines de l'emploi, des services publics, du logement, de l'affiliation à un syndicat ou un regroupement professionnel et des publications. La Loi protège aussi les gens contre le harcèlement fondé sur l'un des motifs protégés ainsi que contre des représailles pour avoir déposé une plainte ou y avoir participé.

La plupart des plaintes de discrimination déposées concernent le domaine de l'emploi. Les employeurs ont la responsabilité d'offrir un milieu de travail inclusif pour que chaque personne se sente en sécurité et respectée.

La Loi sur les droits de la personne des TNO définit 21 motifs de plainte. Le plaignant peut soulever plus d'un motif de discrimination par plainte.

Lorsqu'il s'agit d'une plainte de discrimination, l'incapacité est le motif le plus invoqué année

Dossiers de plainte par domaine

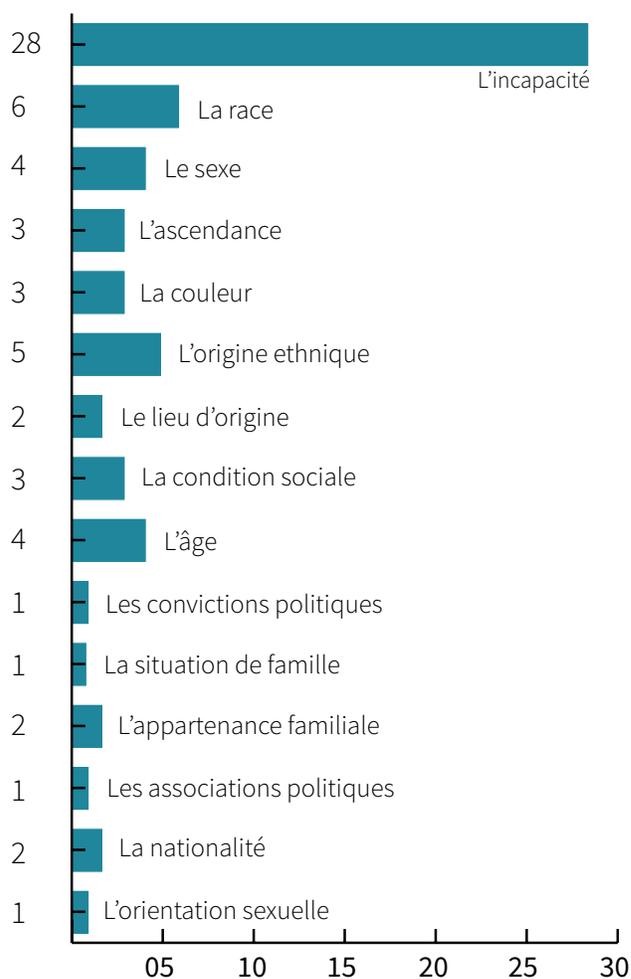


après année. En 2017-2018, 72 % de toutes les plaintes reçues allèguent de la discrimination fondée sur une incapacité.

Arbitrage

Les plaintes qui ne peuvent pas être rejetées à un stade précoce ou réglées par le mécanisme de règlement des différends du bureau de la directrice sont renvoyées au Tribunal d'arbitrage. Les plaignants peuvent également interjeter appel de la décision de la directrice de rejeter leur plainte; à cette étape, c'est le Tribunal d'arbitrage qui entend l'appel.

Dossiers de plainte par motif

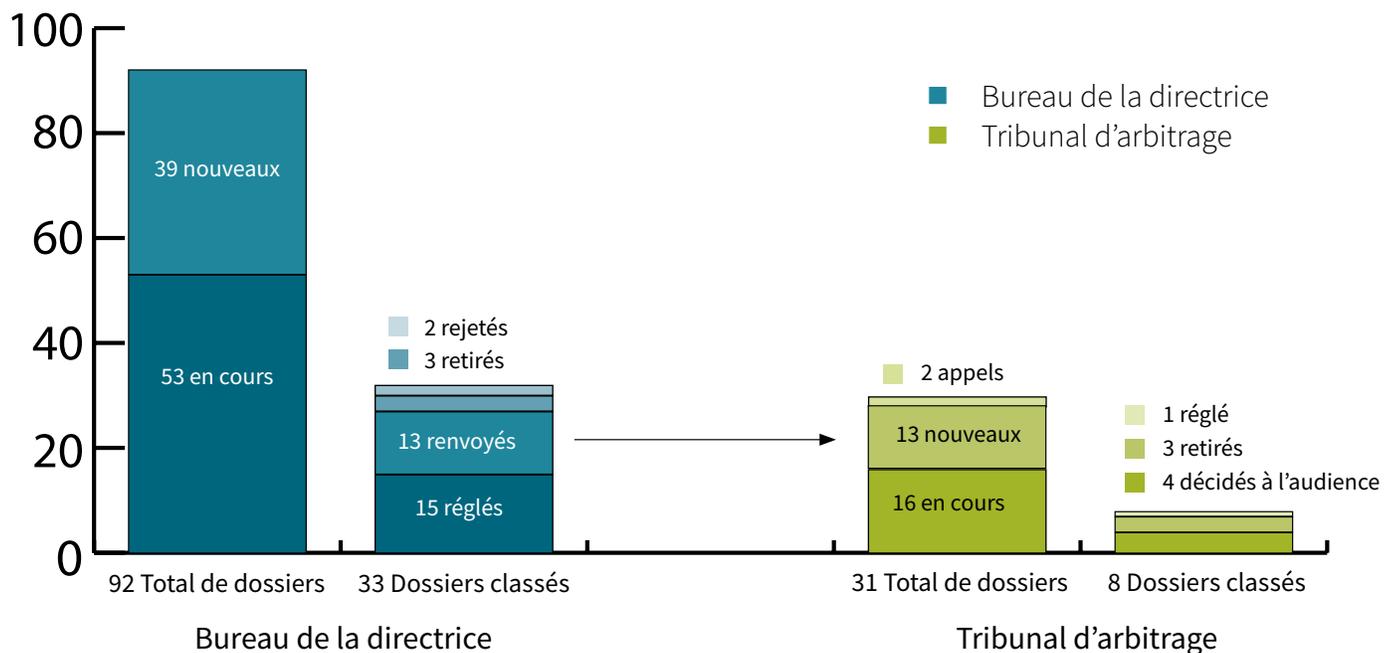


Le Tribunal avait 31 dossiers en traitement au début de l'exercice de 2017-2018. Le bureau de la directrice lui en a renvoyé 13. Deux décisions du bureau de la directrice ont été portées en appel au Tribunal d'arbitrage.

Le Tribunal a classé huit plaintes : trois ont été retirées, une a été réglée et quatre ont été classées à la suite d'un jugement.

En 2017-2018,
72%
 de toutes les plaintes
 reçues allèguent de la
 discrimination fondée sur
UNE INCAPACITÉ.

Dossiers de plainte



Décisions

Décisions

Merklinger c. le Centre d'amitié Tree of Peace (2017)

Le Tribunal d'arbitrage a reçu la présente plainte le 21 octobre 2015. Le Tribunal a tenté à plusieurs reprises de communiquer avec le plaignant. Ce dernier a omis de communiquer avec le Tribunal, comme indiqué. L'arbitre a jugé que le plaignant s'était désisté et a rejeté la plainte en vertu de la règle 32 des Règles de pratique et de procédure du Tribunal.

Niziol c. le Collège Aurora (2017)

La présente décision concerne la demande du Collège Aurora de rejeter la plainte en raison de délais excessifs. La plainte de harcèlement et de discrimination fondée sur la race émanait d'une étudiante au programme de soins infirmiers du Collège Aurora et remontait à la période de juin 2000 à juin 2003.

L'arbitre a souligné que le rejet d'une plainte est possible si une des parties est lésée par des délais excessifs au point où l'impartialité de l'audience serait sérieusement mise en cause. L'arbitre a jugé

que, dans le cas présent, le délai était excessif et que le temps écoulé depuis les événements rendrait difficile, même impossible, une instruction équitable de la plainte. L'arbitre a rejeté la plainte.

Dow c. la Greenway Holdings Ltée. (2017)

Le Tribunal d'arbitrage a reçu la présente plainte le 10 novembre 2015. Le Tribunal a tenté à plusieurs reprises et sans succès de communiquer avec le plaignant. La plainte a été rejetée le 11 mai 2017 en vertu de la règle 32 des Règles de pratique et de procédure du Tribunal.

Bates, Bates et Anikina c. le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

La présente décision concerne l'examen de trois plaintes entendues ensemble. Les trois plaignants accusaient le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de discrimination à leur endroit en fonction de leur condition sociale. La plainte concernait l'accès à un service habituellement offert au public.

Les plaignants, résidents du hameau de Tuktoyaktuk aux Territoires du Nord-Ouest, recevaient de l'aide au revenu du GTNO. En septembre 2011, le hameau a adopté une motion pour verser la partie de l'aide au revenu destinée à la nourriture sous forme de bons alimentaires au lieu d'émettre des chèques ou de donner de l'argent comptant.

Les plaignants ont soutenu que les représentants du GTNO ont changé leur façon d'offrir de l'aide au revenu, car ils croyaient que les prestataires géraient mal leur budget en achetant des produits comme de l'alcool ou des cigarettes. Les plaignants ont également soutenu que le GTNO a fait preuve de discrimination en fonction de leur condition sociale en achetant des bons alimentaires aux fournisseurs au lieu de leur verser directement l'argent.



Pour leur part, les représentants du GTNO ont soutenu que la décision d'offrir de l'aide au revenu reposait uniquement sur les besoins. Les plaignants ont présenté une demande et ont reçu leur allocation alimentaire. Les représentants du GTNO ont déclaré que leur objectif en offrant des allocations alimentaires sous forme de bons était de répondre aux inquiétudes à l'effet que l'argent était dépensé, mais que « les enfants allaient à l'école le ventre vide ». Le GTNO a précisé que les plaignants n'étaient pas traités différemment des autres résidents du hameau qui reçoivent de l'aide au revenu.

L'arbitre a évalué si les plaignants avaient subi de la discrimination dans la façon dont les représentants du GTNO leur avaient versé leur allocation alimentaire.

L'arbitre a jugé que la décision du GTNO de verser la partie de l'aide au revenu destinée à la nourriture sous forme de bons alimentaires au lieu d'émettre des chèques ou de donner de l'argent comptant reposait sur la conviction que les prestataires de l'aide au revenu dépensaient leur argent en alcool et en drogue plutôt qu'en nourriture pour leurs enfants. Il s'agissait d'une généralisation fondée sur des stéréotypes, et non une conclusion confirmée par des faits.

L'arbitre a jugé que le versement des allocations alimentaires sous forme de bons créait une distinction entre les plaignants et les autres prestataires d'aide au revenu des TNO. L'objectif déclaré de l'aide au revenu est d'aider les personnes dans le besoin. Dans le cas qui nous intéresse, le GTNO a pris la décision stratégique de contrôler les choix budgétaires des prestataires de l'aide au revenu de Tuktoyaktuk pour atteindre un objectif social autre que celui d'offrir de l'aide au revenu.

L'arbitre a jugé que les plaignants avaient été lésés par les suppositions émises sur leurs capacités de gérer leurs finances et que ces

suppositions reposent sur des stéréotypes liés à leur condition sociale. L'arbitre a jugé que les plaignants ont fait l'objet de discrimination en fonction de leur condition sociale.

La décision sur la réparation suivra.

Fradsham c. la Yellowknife Day Care Association (2017)

Le Tribunal d'arbitrage a reçu la présente plainte le 27 novembre 2015. La présente décision concerne une demande présentée par la Yellowknife Day Care Association de rejeter une plainte après que le plaignant ait omis de se présenter à la conférence préparatoire et de comparaître à la suite de la demande de renvoi de la plainte.

L'arbitre a souligné qu'il incombe à chaque partie de rester en contact avec le Tribunal d'arbitrage. L'arbitre a rejeté la plainte.

Leung c. la Yellowknife Playschool Association (2017)

Le Tribunal d'arbitrage a reçu la présente plainte le 31 mars 2014. L'intimé a demandé deux fois que la plainte soit rejetée. La plus récente demande a été présentée le 31 novembre 2017.

Aucun plaignant ne s'est présenté à la conférence préparatoire le 31 mai 2016. Le 1^{er} juin 2016, le Tribunal d'arbitrage a reçu un courriel d'un des plaignants indiquant qu'il souhaitait retirer la plainte.

L'arbitre a rejeté la plainte.

Résultats des audiences

Toutes les décisions rendues par le Tribunal d'arbitrage sont publiques. Vous pouvez consulter les résultats d'audiences les plus récents sur le site Web du Tribunal d'arbitrage des droits de la personne, à l'adresse <http://hrap.nt.ca/resources/panel-decisions/>.

Regard sur l'avenir

Dans l'année à venir, la Commission se réjouit de mettre en œuvre encore plus de recommandations du rapport de l'examen exhaustif.

En 2018-2019, outre la mise en œuvre des recommandations du rapport, la Commission concentrera ses activités sur l'accessibilité. Nous élaborerons, entre autres, une liste de vérification des exigences sur l'accessibilité que les Ténnois pourront utiliser lorsqu'ils planifieront des activités publiques. Cette liste aidera les organismes à assumer leurs responsabilités en vertu de la *Loi sur les droits de la personne des TNO*. Notre événement public du 10 décembre pour souligner la Journée internationale des droits de la personne portera essentiellement sur l'accessibilité. La Commission poursuivra son travail sur l'élaboration de politiques pour aider le public à mieux connaître ses droits et ses responsabilités en vertu de la Loi.

En 2018-2019, la Commission ira à la rencontre des Ténnois dans leur collectivité et dans le cadre d'événements publics. Elle continuera également à mobiliser les Ténnois sur Internet par l'intermédiaire de sa page Facebook, et elle fournira des renseignements pertinents et accessibles au sujet de l'égalité et des droits de la personne sur son site Web.

Elle s'engage à travailler avec les Ténnois pour instaurer une culture d'intégration, d'égalité et de respect. Nous avons hâte de poursuivre notre travail en 2018-2019.

Qu'est-ce qu'un motif?

Un motif désigne une caractéristique propre à un individu. Il est illégal de faire subir de la discrimination à une personne ou de la harceler pour les motifs suivants :

- L'âge
- L'incapacité
- La race
- La couleur
- L'ascendance
- Le lieu d'origine
- L'origine ethnique
- La nationalité
- Le sexe
- L'orientation sexuelle
- L'identité sexuelle
- La situation de famille
- L'appartenance familiale
- L'état matrimonial
- La condition sociale
- La religion
- Les croyances
- Les convictions politiques
- Les associations politiques
- L'état de personne réhabilitée (anciennement appelé pardon)
- La suspension du casier judiciaire

La Loi sur les droits de la personne des TNO

La Loi interdit la discrimination à l'égard d'une personne dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- Emploi
- Accès aux services publics comme les hôpitaux, les écoles et les magasins
- Logement, y compris les baux commerciaux
- Documents publiés, comme les enseignes, les journaux et d'autres formes de publicité



Rapport financier

État des résultats d'exploitation générale

Exercice terminé le 31 mars	2018	2017
Recettes		
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO)		
Subvention de fonctionnement	250 000 \$	250 000 \$
Remboursement des charges (note 5)	(23 306)	(22 899)
Somme(s) remboursée(s) au GTNO	-	(11 000)
	226 694	216 101
Charges		
Comptabilité	6 793	6 793
Publicité et promotion	15 163	10 875
Frais bancaires	-	-
Avantages sociaux et prestations de retraite	1 875	2 253
Services de traiteur	1 372	4 550
Contributions et subventions	3 134	5 588
Administration des contrats	5 050	
Activités	12 533	6 642
Honoraires du président	20 941	22 205
Honoraires des membres de la Commission	30 115	35 718
Frais juridiques	131 468	87 098
Cotisations	3 978	2 500
Finances et administration	135	1,018
Perfectionnement professionnel (note 6)	11 538	2,712
Téléphone	161	256
Site Web	-	107
	251 137	188 315
Excédent des revenus	(24 543) \$	27 786\$

5. Remboursement des charges

La Commission a donné une partie de ses fonds au GTNO pour payer les frais de déplacement faits au nom de la Commission. Cette année, la Commission a versé 32 300 \$ des 250 000 \$ de ses fonds au GTNO pour les déplacements. Le GTNO a dépensé 23 306 \$ de cette somme et 8 994 \$ sont indiqués comme montant à recevoir.

5784 Déplacements du président de la Commission

5785 Déplacements des membres de la Commission

5786 Déplacements du personnel

5892 Inscription des membres de la Commission

5893 Inscription du président de la Commission

5615 Annonces

	Compte 5784	Compte 5785	Compte 5792	Compte 5793	Compte 5615	Total 2018	Total 2017
Réunion de la Commission des droits de la personne	-	3 605 \$	-	-	128 \$	3 733 \$	4 466 \$
ACCCDP	7 002 \$	8 939 \$	1 715 \$	571 \$	-	18 227 \$	11 962 \$
Visites communautaires	-	-	-	-	-	-	6 214 \$
Événements communautaires	715 \$	40 \$	-	-	591 \$	1 346 \$	257 \$
Total	7 717 \$	12 584 \$	1 715 \$	571 \$	719 \$	23 306 \$	22 899 \$

6. Perfectionnement professionnel

La Commission a effectué des dépenses pour fournir du perfectionnement professionnel sur l'approche réparatrice :

- Deux présentations plénières et deux ateliers d'une demi-journée lors de la Conférence pour les enseignants des TNO;
- Un atelier de deux jours sur la façon d'offrir de la formation concernant l'approche réparatrice pour les arbitres ainsi que les membres et le personnel de la Commission et de onze ONG;
- Un atelier d'une journée pour les membres du Tribunal d'arbitrage.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars	2018	2017
Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) activités d'exploitation		
Excédent des recettes	(24 543)	27 786
Variation dans le fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie		
Montant à recevoir de l'Assemblée législative du GTNO	407	(6 490)
Charges payées d'avance	(54)	(2 935)
Comptes créditeurs et charges à payer	118	(3 334)
Variation de la trésorerie	(24 072)	15 027
Trésorerie au début de l'exercice	172 246	157 219
Trésorerie à la fin de l'exercice	148 174	172 246



COMMISSION
DES DROITS DE LA PERSONNE
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Édifice Laing, rez-de-chaussée, 5003, 49^e Rue
C. P. 1860, Yellowknife NT X1A 2P4



Joignez-vous à nous sur Facebook

